



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le - 2 NOV. 2010

Scanné le _____

10. PET. 058

**COMITE DE SOUTIEN
A LA FAMILLE LILA**

c/o Josef Zisyadis
Conseiller national
CASE POSTALE 196
1000 LAUSANNE 6
TEL. 021/601 68 02
FAX 021/601 58 06
Mail z@zisyadis.ch

Madame la Présidente du Grand Conseil vaudois

1014 Lausanne

Lausanne, le 2 novembre 2010

Pétition « Pourquoi séparer les enfants de leur papa ? Non au renvoi de la famille Lila »

Madame la Présidente,

Le comité de soutien à la famille Lila a l'honneur de vous remettre la pétition susmentionnée munie de ~~1007~~ signatures.

Nous vous remercions de l'attention que portera votre Conseil à l'objet de cette pétition.

En restant à votre disposition pour des compléments d'information, je vous transmets, Madame la Présidente, mes salutations les plus amicales.

Pour le comité de soutien à la famille Lila

*Josef Zisyadis
Conseiller national*

Famille Skender Lila &
Eljona Balliu
Avenue de la Harpe 36
1007 Lausanne
Téléphone: 078.619.38.54
E-mail : lila-69@romandie.com

Madame la
Présidente du Grand Conseil
1014 Lausanne

Lausanne, 1er novembre 2010

Demande de permis humanitaire d'établissement

Madame la Présidente,

Nous vous écrivons cette lettre en espérant vivement que vous la lirez avec votre cœur. Nous sommes les parents de deux enfants qui sont nés en Suisse. Brajan a 8 ans et Leonard a 18 mois. Toute notre vie est en Suisse. Nos enfants ont grandi en Suisse. Brajan parle uniquement le français. C'est surtout pour lui que nous vous écrivons aujourd'hui et c'est pour lui que nous espérons de tout notre cœur pouvoir rester en Suisse. Cela fait 14 ans que notre histoire en Suisse a commencé et cela fait maintenant 6 ans que nous vivons ensemble.

Le permis de séjour de Skender Lila n'a pas été renouvelé suite à son divorce en 2002.

Nous nous sommes parfaitement intégrés en Suisse, à Lausanne, dans la vie de quartier et des habitants qui nous côtoient tous les jours et avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Nous avons également tissé des liens amicaux avec les parents d'enfants fréquentant la même école que notre fils de 8 ans ainsi que de ceux de l'équipe de football dont il fait partie. Nous conservons également depuis des années une relation d'amitié avec la Directrice de la Garderie du Servan, Mme Françoise Curchod, qui accueille notre fils cadet ainsi que les parents et les professionnels qui fréquentent cette garderie. Eljona Balliu, compagne de Skender Lila et mère de ses deux enfants est en deuxième année à l'Université de Lausanne, en Faculté de Lettres. Nous espérons que le nombre élevés des signataires de la pétition attestent de notre bonne intégration (cf. annexe).

Notre fils de 8 ans est en deuxième année à l'Ecole de la Croix-d'Ouchy de Lausanne. A la rentrée des classes, en août dernier, nous avons dû lui annoncer avec tant de douleur et d'émotions que nous avons reçu un avis d'expulsion.

Mardi 24 août, en lui annonçant cette terrible nouvelle d'expulsion, il a dit « mais maman, c'est ici mon pays! »... En effet, c'est un déchirement pour lui que d'imaginer quitter ce qui représente sa vie, son pays, ses attaches. Comment imaginer partir dans un pays qu'il ne connaît pas, dont il ne parle pas la langue et quitter tous ses amis, son école, son quartier, ses repères, sa sécurité émotionnelle...?

C'est un enfant très sensible, timide, gentil, qui ne saurait faire de mal à qui que ce soit et nous craignons que ce bouleversement dans sa vie ne le brise...

Nous avons fait appel par le biais des avocats afin que l'Office fédéral des migrations réexamine notre dossier et régularise notre situation. Le 5 janvier 2004, le Conseiller d'Etat Pierre Chiffelle, a rapporté le refus du SPOP, compte tenu de la bonne intégration professionnelle et de l'état de santé de Skender Lila. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, l'IMES n'a pas donné son approbation.

Mardi 24 août 2010, nous nous sommes rendus au Service de la Population pour fixer notre date de départ pour l'Albanie. Cela fait maintenant tant d'années que nous vivons en Suisse, tant d'années que nous avons quitté l'Albanie. Nous n'avons plus rien là-bas, ni lieu où habiter, ni travail pour pouvoir vivre, sans compter que nous n'aurons droit à aucune aide car c'est ici que nous avons vécu toutes ces dernières années...

Nous vous remettons également en annexe une lettre de l'ancien employeur de Skender Lila, Monsieur Alessandro Diana qui certifie qu'il l'engagera immédiatement dès la remise d'un permis de séjour.

C'est en régularisant notre situation et en obtenant un permis de séjour que nous pourront reprendre le travail et subvenir aux besoins financiers de notre famille. Nous vous implorons de réexaminer notre dossier et d'écouter votre cœur, et celui de tous les signataires de notre pétition, avant de prendre une décision. Le bonheur de notre famille dépend de vous et nous espérons que nous aurons la chance de recevoir une réponse favorable de votre part.

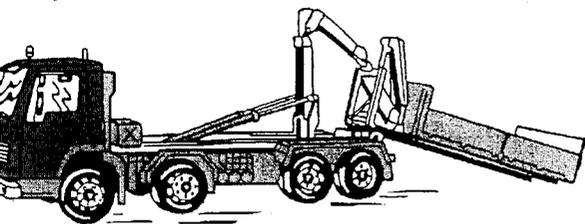
Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes et de prendre en considération notre situation familiale en Suisse. Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Skender Lila



Eljona Balliu





A QUI DE DROIT

A. DIANA TRANSPORTS

Avenue du Grammont 6
1007 LAUSANNE

Tél. / fax 021 616 04 57

Mobile 079 622 86 10

Monsieur LILA Skender, permis B no 0576.3321/1, VD 650322
Né le 13.10.1969

Je certifie que Lila Skender,
A travaillé au sein de mon entreprise du 14 août 2000
au 31.05.2003, j'ai pu lui confier différentes
responsabilités professionnelles sans avoir été déçu par
son attitude et je ne me serais jamais séparé de cette
personne sans votre intervention. Aujourd'hui, j'ai des
gros problèmes de santé et en ayant une seule place de
travail sur le canton je veux la garder en engageant Mr
SKENDER pour me remplacer en qui j'ai une totale
confiance. Vu l'urgence de mon état de santé, je dois
l'engager au 01 juin 2010 au plus tard.

En annexe vous trouverez les copies de mes certificats
de incapacité de travaille, dès le **16.11.2009** a 50 % et a
ce jour je me retrouve a 100% d'incapacité. Je vous prie
d'accepter ma demande car il est mon dernier espoir.

En attendant une réponse positive je vous prie
d'accepter mes salutations les meilleures.


DIANA
TRANSPORTS
1007 LAUSANNE